

Prof. Dr. Barbara E. Stalder, barbara.stalder@phbern.ch Dr. Marie-Theres Schönbächler, marie-theres.schoenbaechler@phbern.ch

# Fiche d'information – Évaluation du programme pilote « Préapprentissage d'intégration » (PAI)

Le préapprentissage d'intégration (PAI) est une offre d'une durée d'un an destinée aux réfugiés reconnus, aux personnes admises à titre provisoire, aux personnes arrivées tardivement en Suisse et aux personnes bénéficiant du statut de protection S qui ne possèdent pas de diplôme reconnu du degré secondaire II. Elle a été lancée en 2018 sous forme de projet pilote par la Confédération, les cantons et les associations économiques intéressées. L'objectif est de transmettre des compétences scolaires, pratiques et interdisciplinaires et de permettre ainsi l'accès à une formation professionnelle initiale sanctionnée par une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) ou un certificat fédéral de capacité (CFC). Dans le même temps, les entreprises, en particulier dans les secteurs confrontés à une pénurie de main-d'œuvre qualifiée, bénéficient de nouveaux apprentis. Depuis 2024, le programme est proposé de manière régulière dans 20 cantons. La phase pilote du PAI a été évaluée en externe par la Haute école pédagogique de Berne. Six cohortes totalisant plus de 4 700 participants ont été étudiées entre 2018 et 2024. L'évaluation s'appuie sur des données de suivi, des enquêtes, des entretiens, des analyses de cas et des données complémentaires issues de registres. Le rapport final de l'évaluation est disponible sous le lien suivant :

https://www.sem.admin.ch/pai > Documents > Rapport final d'évaluation PAI

### Mise en œuvre

Dans les cantons participants<sup>1</sup>, le PAI est mis en œuvre soit sous forme de modèle dual, soit sous forme de modèle à trois lieux de formation, qui combine l'apprentissage en entreprise, à l'école professionnelle et, dans certains cas, dans le cadre de cours interentreprises. Il est proposé dans de nombreux champs professionnels, notamment la restauration, la santé, la construction, le commerce de détail et la logistique. Le programme s'est bien établi dans les entreprises. Elles y voient à la fois un moyen de s'assurer une main-d'œuvre qualifiée et une contribution à l'intégration sociale.

## **Participants**

Depuis le lancement du programme, plus de 4 700 personnes ont participé au PAI. On note une augmentation significative de la proportion de femmes, qui a atteint 42 % dans la sixième cohorte. Le nombre de personnes arrivées tardivement en Suisse et de personnes bénéficiant du statut de protection S a également augmenté. La plupart des participants vivaient déjà en Suisse depuis plusieurs années, avaient suivi une scolarité de plusieurs années dans leur pays d'origine et avaient une expérience professionnelle. Néanmoins, certains n'avaient que des connaissances scolaires rudimentaires. Les principaux pays d'origine sont l'Érythrée, l'Afghanistan et la Syrie. L'âge moyen des participants est de 24 ans.

#### PAI achevés et solutions de suivi

Le taux de réussite est encourageant : 83 % des participants terminent le PAI avec succès ; les différences entre les cohortes, les groupes cibles ou les sexes sont minimes. Les départs prématurés du PAI sont principalement dus à un manque d'adéquation avec le champ professionnel, à un

 $<sup>^{1}</sup>$  AG, AI, AR, BE, BL, FR, GL, GE, JU, LU, NE, SG, SH, SO, TG, TI, VD, VS, ZG et ZH

manque de compétences linguistiques, à des problèmes de santé ou à des difficultés familiales. Après avoir obtenu leur diplôme, 70 % des participants entament directement une formation professionnelle initiale, la majorité d'entre eux suivant une formation de deux ans avec une AFP. Seuls cinq pour cent des participants exercent une activité lucrative non qualifiée. Les premiers résultats à long terme de la première cohorte sont positifs : dans les trois ans qui ont suivi le début de la formation professionnelle initiale, 86 % des apprentis AFP ont obtenu leur diplôme.

#### Qualité de la formation dispensée dans le cadre du PAI

Dans l'ensemble, les participants ont une perception très positive de la qualité de la formation. Ils décrivent l'environnement d'apprentissage à l'école et en entreprise comme favorable et propice à l'apprentissage et se sentent généralement bien intégrés. Les enseignants et les formateurs en entreprise prennent le temps d'expliquer de manière compréhensible, donnent un retour constructif et encouragent la motivation. Les préoccupations personnelles sont également souvent prises en compte. L'interaction entre les lieux de formation que sont l'école et l'entreprise fonctionne dans de nombreux cas, mais elle est également décrite comme difficile par les personnes concernées.

## Compétences linguistiques

Une grande partie des participants améliore leurs compétences linguistiques pendant le PAI. En expression orale, 75 % atteignent au moins le niveau cible B1. Des connaissances linguistiques suffisantes sont un facteur de réussite essentiel pour accéder à la formation professionnelle initiale.

#### Satisfaction

La satisfaction à l'égard du PAI est élevée chez toutes les personnes concernées. Cela vaut pour toutes les cohortes et tous les groupes cibles.

# Bilan

- Dans l'ensemble, le PAI est considéré comme une réussite par la majorité des cantons, des entreprises, des écoles et des participants. La plupart des participants terminent le programme et passent ensuite à une formation professionnelle initiale.
- L'étroite collaboration entre l'école et l'entreprise, l'accompagnement individuel de l'apprentissage et le soutien des formateurs sont particulièrement appréciés. Le PAI renforce ainsi non seulement les compétences techniques et linguistiques, mais contribue également de manière importante à l'intégration sociale des réfugiés et des immigrés ainsi qu'à la garantie d'une main-d'œuvre qualifiée dans les champs professionnels proposés.
- La grande hétérogénéité des participants, qui ont des parcours éducatifs et des origines culturelles différents, reste un défi. Les lacunes linguistiques, les difficultés familiales ou les problèmes de santé peuvent entraver les progrès d'apprentissage. La coordination entre l'école, l'entreprise et d'autres instances ainsi que le niveau élevé d'encadrement requis constituent également un défi.